**Correction application « le contrat »**

**Application1 :** complète le tableau suivant en déterminant les vices de consentement avec justification.



Application 2 :

Lis attentivement la mise en situation ci-dessous et réponds aux questions relatives à la conclusion du contrat de vente.

**Mise en situation**

Tu as 21 ans et tu es propriétaire du salon de coiffure « Labrosse » situé rue Général Lotz 32 à 4000 Liège.

Tu as commencé ton activité il a y quelques mois et tu as remarqué que le nombre des sèche-cheveux et casques que tu as achetés au départ de ton projet est insuffisant notamment avec l’augmentation du nombre de tes clients.

Tu as donc décidé de prendre contact avec Monsieur Bertrand Eric, responsable du département des ventes dans la société « Venusia ».

Tu as signé avec lui le 27/10/2020 un contrat de vente concernant l’achat de 5 sèche-cheveux avec la référence « 3100 » et 2 casques infrarouge Pratika. La Livraison s’effectue dans les trois jours ouvrables et elle est gratuite.

1. Quelles sont les parties concernées par ce contrat ?

Le salon de coiffure « Labrosse » et Monsieur Bertrand Eric, responsable du département des ventes dans la société « Venusia ».

1. En quoi consiste ce contrat ? (de quoi s’agit-il ?)

Contrat d’achat de de 5 sèche-cheveux et 2 casques infrarouge Pratika

1. Peux-tu signer ce contrat ? Est-il légalement responsable?

Oui, car je suis majeur et j’ai la capacité de contracter

1. qu’est-ce qu’un débiteur ? Identifie-le dans notre cas.

Celui (qui doit s’engage) à payer le créancier. Le salon Labrosse.

1. Qu’est-ce qu’un créancier ? Identifie-le dans notre cas.

Celui qui détient une créance. Bertrand Eric (Venusia).